Fédération de l'Essonne pour la Pêche
et la Protection du Milieu Aquatique

PECHE DE LA CARPE DE NUIT

Fiche de pêche (à remplir même s'il n'y a pas de capture)

Département : ESSONNE Lieu :.....

Pour chaque nuit de pêche de la carpe et pour chaque pêcheur, indiquer :

date	Heure de pêche	Mode de pêche (maïs, bouillettes…)	Poids du poisson	Durée totale de la session
Observations, suggestions :				

Renvoyer cette fiche à la Fédération de l'Essonne

par courrier ou par mail : carpe@peche91.com (conservez le format Merci !)

NB : cette fiche, anonyme, n'a pour but que d'améliorer la pratique de cette activité et d'en adapter la gestion.

Article 2 : durant ces périodes, l'utilisation des vifs et leurres est strictement interdite.

Seules les esches végétales devront être utilisées.

Les poissons pris devront être remis immédiatement à l'eau, vivants, sur les lieux de capture

7, place Vaillant-Couturier 91100 CORBEIL-ESSONNES
Téléphone : 01.64.96.14.00 Courriel : federation@peche91.com site : http://peche91.com